



**Evaluation des cursus  
bachelier en Soins infirmiers et bachelier en Soins infirmiers  
pour les titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier  
2010-2011**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE  
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège (IPEps)**

Comité des experts :  
Mme Blandine MAES, présidente.  
Mme Christine BERSET, M. Patrick HAEGEMAN  
et M. Frederik DE DECKER, experts.

**14 juin 2011**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation du bachelier en Soins infirmiers (BSI) et du bachelier en Soins infirmiers pour les titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier (PBSI) (plus loin dénommé « passerelle »).

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège les 2, 3 et 4 février 2011. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : direction et coordonnateurs du processus d'autoévaluation, personnels pédagogiques et techniques, étudiants et anciens étudiants. Il remercie également tous ceux qui ont joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation et ce, avec enthousiasme et professionnalisme. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans ces formations.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

Remarque :

Le comité des experts a souhaité rédiger un rapport commun pour le bachelier Soins infirmier (BSI) et la « passerelle » (PBSI). Les points spécifiques (BSI ou PBSI) sont explicitement mentionnés dans le corps du texte. En l'absence de spécification, les points concernent les deux cursus.

En préambule, le comité des experts désire attirer l'attention sur le point suivant :

Dans sa proposition de liste de référence d'indicateurs, le Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale (CSEPS) a souhaité supprimer l'item 5.1. *Recherche* de la liste en mentionnant la justification suivante : « Dans l'enseignement de Promotion Sociale, il n'existe pas de politique de recherche, celui-ci ne disposant pas de département de recherche. Cet indicateur n'a donc pas été retenu ». L'AEQES a accepté cette demande en référence aux missions générales de ce type d'enseignement telles que définies dans la législation.

Par ailleurs, il est important de noter que le profil professionnel de la section bachelier en Soins infirmiers inclut, entre autres, une fonction de recherche, « soit comme acteur direct participant à la réalisation de travaux de recherche clinique et/ou théorique liée à l'Art infirmier et au système de santé; soit comme récepteur, lecteur de résultats de travaux de recherche permettant d'enrichir et de faire progresser sa pratique professionnelle. »

Dans son analyse, le comité des experts a souhaité aborder la dimension de recherche telle que définie dans le profil professionnel, caractéristique indispensable pour développer l'esprit critique nécessaire à une formation de niveau supérieur.

### **Présentation de l'institution**

L'Institut Provincial d'Enseignement de la Promotion sociale (IPEps) fait partie du réseau CPEONS (Commission Permanente de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné). Il se situe 30 rue des Augustins à Liège.

L'IPEps coordonne depuis 2001 le graduat en soins infirmiers, transformé en bachelier en Soins Infirmiers (BSI) dans le contexte de la réforme de Bologne. Il organise également « la passerelle en Soins infirmiers », qui donne aux titulaires d'un brevet hospitalier le titre de Bachelier (PBSI). Ces sections côtoient, entre autres, sur ce même site, une section de bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif.

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Le comité des experts souligne la mise en place d'une dynamique qualité au sein de l'institut. Il relève l'ouverture positive de la commission qualité. En effet, les membres sont renouvelés sur la base d'un volontariat et représentent toutes les parties prenantes de l'institution. Le comité des experts apprécie également la formation de sous-groupes de réflexion dans le cadre de la démarche qualité.
- 2 Le comité des experts tient à souligner la qualité de la rédaction et la lisibilité du rapport d'autoévaluation (RAE). Il pointe également l'analyse réflexive effectuée par la commission qualité. Le comité des experts apprécie que différentes améliorations aient été envisagées et apportées depuis la remise du RAE et qu'une hiérarchisation des actions à mettre en œuvre ait été établie. Il note également la volonté de la commission de rendre les pratiques transparentes.
- 3 Le comité des experts souligne l'implication des étudiants dans la vie de l'institut sans qu'il existe une structure formelle permettant leur participation aux décisions concernant l'établissement. Malgré une charge de travail importante liée à l'organisation (travail, famille), le comité des experts souligne l'engagement de nombreux étudiants dans la commission qualité.
- 4 Enfin, le comité des experts relève l'établissement de différents partenariats avec des milieux professionnels et d'autres institutions pour les conventions de stage. Il pointe qu'il existe un potentiel de partenariat avec une Haute Ecole de Liège dépendant du même pouvoir organisateur, notamment pour l'utilisation de locaux et de matériel (lits et mannequins).

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION*

- 1 Au niveau de la démarche qualité, le comité des experts pointe que les axes ne sont pas priorisés dans le plan stratégique de l'Institut. Il n'existe pas de tableau de bord et d'indicateurs de suivi permettant d'évaluer le processus mis en œuvre.

### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Le comité des experts propose de définir un plan stratégique d'assurance qualité à plus long terme en priorisant les objectifs énoncés, de continuer les actions engagées (groupes de travail) et de développer les outils de suivi jugés pertinents par l'Institut. Il propose d'évaluer à court et moyen termes l'efficacité des actions qualité mises en œuvre sur le programme.
- 2 Il suggère de maintenir la fonction de coordination qualité et de poursuivre le développement des compétences professionnelles en matière de gestion de la qualité.

- 3 Le comité des experts recommande de renforcer le partenariat avec la HE du même pouvoir organisateur en utilisant le matériel et les locaux proposés par la catégorie paramédicale de Liège. Il encourage la section à favoriser de nouveaux rapprochements transdisciplinaires et interdisciplinaires entre les différentes institutions.

- 1 L'Enseignement de Promotion Sociale (EPS) fonctionne sur la base d'un profil professionnel (fixant les compétences attendues par les employeurs au seuil de l'embauche), de dossiers pédagogiques (unités de formation (UF)/modules) et d'un système d'évaluation par capacités. Cette structuration modulaire représente un atout pour répondre aux besoins d'un public engagé dans le monde du travail ou en charge de famille.
- 2 Le programme de formation est conçu dans le respect des axes de formation établis dans l'organigramme de la section. Le comité des experts souligne la mise en place, par l'équipe pédagogique et la direction, de plusieurs dispositions afin que les formations tiennent compte des évolutions continues des techniques et des savoirs constructifs du métier d'infirmier. Il est à noter que certains cours ont été modifiés afin de renforcer les soins généraux et que certaines UF ont été programmées pour permettre aux étudiants d'intégrer la théorie avant de partir en stage.
- 3 Le comité des experts souligne une volonté des enseignants d'être proactifs. Des initiatives ont été prises (entraînements aux techniques en soins infirmiers) en complément du programme du dossier pédagogique et en attente d'être validées par les instances décisionnelles.
- 4 Le comité des experts note l'organisation de journées pédagogiques dans les différentes sections et les rencontres régulières entre les membres de l'équipe pédagogique restreinte. Face au besoin de mettre à jour les cours de sciences biomédicales, les enseignants ont revu ensemble la répartition des enseignements, approuvé et amendé les contenus, apporté des actualisations en tenant compte des résultats d'enquêtes réalisées auprès des enseignants, des étudiants et des diplômés.
- 5 Les supports didactiques sont globalement de qualité. Les objectifs, les modalités et les critères d'évaluation sont présentés sur les fiches descriptives de cours.
- 6 L'établissement développe l'apprentissage autonome de l'étudiant face à l'acquisition des compétences par l'intermédiaire d'une approche pédagogique diversifiée. Les enseignants de la section ont recours à diverses méthodes d'évaluation. Pour certains cours, des évaluations transversales et communes entre les enseignants ont été mises en place.  
Le comité des experts souligne une expertise en matière de pédagogie adaptée aux adultes. Plusieurs approches sont mises en œuvre pour faciliter le parcours des étudiants tout au long de la formation. Le comité des experts pointe l'utilisation de l'expérience professionnelle des étudiants, des lieux de paroles dédiés à recueillir les interrogations ou les difficultés des participants, les ateliers de renforcements des connaissances.
- 7 Le comité des experts pointe la création d'un poste de coordinateur de stage. Les étudiants estiment qu'une grande attention est accordée à l'organisation des stages. En effet, il y existe une réelle préoccupation dans le choix des lieux et des dates de stage, ce qui permet aux étudiants de suivre le cursus proposé ou de personnaliser leur parcours en articulant contraintes personnelles et professionnelles. Des réunions de coordination sont prévues au moins une fois par an entre l'EPS et les terrains de stages. Les grilles d'évaluation ont été réactualisées par un groupe de travail composé de professionnels de terrain et de chargés de cours.
- 8 Le comité des experts souligne le renforcement de l'encadrement en stage, deux évaluations formatives et une évaluation certificative. Il y a une volonté du corps enseignant de guidance en fonction des besoins identifiés des étudiants, de nombreux documents ont été mis en place pour favoriser l'apprentissage (carnet de suivi des prestations, guide pour la rédaction du rapport de stage) et l'usage de ces documents est clair pour les étudiants. Un titulaire est nommé pour chaque étudiant ; il gère son dossier contenant les évaluations en stage, l'épaula, le conseille et lui communique des pistes d'amélioration personnalisées.

- 9 Le comité des experts souligne qu'il existe à l'IPEps une reconnaissance d'acquis de formation pour certains étudiants.

#### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Malgré les atouts du système modulaire et de l'élaboration des dossiers pédagogiques en concertation avec le monde professionnel et l'ensemble des acteurs, le comité des experts considère que le « référentiel de compétences » de l'EPS (profil professionnel, finalités particulières, capacités préalables requises, capacités terminales et seuil de réussite et degré de maîtrise) devrait être actualisé. Cette question sera approfondie dans l'état des lieux du comité des experts.
- 2 Le mécanisme d'adaptation global du programme via les instances centrales est difficile à mettre en œuvre. Le comité des experts note également une insuffisance au niveau de la cohérence pédagogique entre les UF (BSI et PBSI). La formation semble axée principalement sur les techniques de soins, sur le savoir-faire, ce qui engendre en particulier chez les étudiants « passerelle » un sentiment de redondances.
- 3 La recherche en soins infirmiers n'occupe pas une place principale dans le cursus de bachelier. Même si l'Institut, à travers quelques enseignements sur la recherche appliquée, induit cette approche, elle reste insuffisante. De plus, le comité des experts relève une faible articulation entre les UF dans la perspective du développement des compétences en sciences infirmières.  
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 4 L'épreuve finale appelée épreuve Intégrée (EI) est une unité déterminante qui doit prouver que l'apprenant a validé les différentes compétences acquises au travers de la formation. Le comité des experts est d'avis que l'EI devrait également développer des compétences dans le domaine de la démarche scientifique. Cependant, un enseignant encadrant un trop grand nombre d'EI ne peut accompagner tous ses étudiants dans une démarche scientifique.
- 5 La répartition globale des ECTS sur la formation apparaît déséquilibrée (48 crédits au niveau 5 + 12 crédits pour l'EI) ce qui semble entraîner un report important au niveau de la réalisation de l'EI. Les modalités organisationnelles de l'EI en tant que TFE nécessitent une charge de travail plus étendue dans le temps, tant pour les étudiants que pour les enseignants. En effet, la finalisation de l'EI génère très souvent une sixième année pour les étudiants de BSI. De plus, le comité des experts note que la charge réelle du travail des étudiants du 5ème niveau BSI est très importante. Elle ne semble pas avoir été mesurée par la section.
- 6 L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas systématique et le nombre de cours évalué reste faible.
- 7 Le comité des experts souligne l'absence d'évaluation systématique des objectifs de formation par rapport aux objectifs globaux de l'établissement.
- 8 Le comité des experts souligne la difficulté exprimée par la coordinatrice des stages pour obtenir des places de stages dans des services spécialisés. Cette difficulté est due aux représentations que les professionnels de terrain ont des étudiants de l'enseignement de promotion sociale mais également due aux contraintes légales fixées par le dossier pédagogique notamment pour la planification de certains stages (5 jours de maternité par exemple) qui doivent être obligatoirement prestés. Egalement, la durée des stages, en général trop courte, ne contribue pas à valoriser la place des étudiants dans les équipes ni à favoriser leurs apprentissages. Il existe un morcellement de la prise en charge de l'étudiant en stage.
- 9 Le comité des experts relève que l'organisation des stages en PBSI est également prévue dans des institutions où les étudiants (tous travailleurs) demandent à prester leur stage auprès de leurs employeurs.

- 10 Le comité des experts regrette que l'IPÉps n'utilise pas le dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) notamment pour les brevetés qui ont pour la plupart une expérience professionnelle de plusieurs années dans les services de soins.

#### RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts invite l'établissement à s'approprié encore davantage le référentiel de compétences actuel que constitue le dossier pédagogique en renforçant les initiatives notamment en matière de pédagogie, de dispositifs d'intégration interdisciplinaires, d'outils d'évaluation de compétences attendues.
- 2 Le comité des experts est parfaitement conscient que l'établissement n'a pas de réel pouvoir de décision au niveau de la conception et de l'adaptation du dossier pédagogique. Cependant, il semble important de signaler qu'une révision du dossier pédagogique au niveau des organes décisionnels du secteur doit être effectuée.
- 3 Il suggère à la section de revoir l'organisation temporelle de l'enseignement destiné au soutien de l'EI et de revoir les modalités d'encadrement.
- 4 Il semble important de formaliser la fonction de coordinateur d'UF qui permettrait de développer la cohérence tant entre les UF qu'à l'intérieur de chaque UF.
- 5 Le comité incite l'établissement à procéder régulièrement à l'évaluation des objectifs généraux de la formation. Il recommande aux enseignants de renforcer et d'utiliser les résultats de différentes recherches, de s'appuyer sur des guides de bonnes pratiques et des données probantes pour l'actualisation des cours.
- 6 Il suggère également d'impliquer davantage les acteurs de terrains dans les réflexions sur le programme en renforçant les réunions et la collaboration avec les partenaires. Dans une perspective d'amélioration de la qualité, des enquêtes auprès des employeurs, des infirmiers chargés de l'accompagnement des nouveaux (ICAN) et des étudiants devraient être réalisées annuellement.
- 7 Le comité des experts suggère à la section d'analyser des modalités alternatives pour l'organisation des stages. Il serait opportun de maintenir certains terrains de stage plus spécialisés et mieux ciblés sur les besoins et les profils des étudiants (en particulier pour les étudiants « passerelle »).
- 8 Il propose d'évaluer les nouveaux dispositifs d'évaluation en stage, d'intensifier la dimension réflexive sur l'acquisition des compétences à travers les activités de stage.
- 9 Il semble important que les enseignants veillent à informer régulièrement les étudiants et les professionnels des terrains de stage des différents documents utilisés, des objectifs et des modalités d'évaluation.
- 10 Le comité des experts invite à renforcer encore davantage les partenariats et les collaborations avec les terrains de stage, les employeurs, les Hautes Ecoles (HE).
- 11 Le comité des experts recommande de se mettre en réseau avec les HE et de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les différents établissements d'enseignement de promotion sociale.
- 12 Enfin, le comité des experts invite l'établissement à mettre en place une procédure de valorisation des acquis de l'expérience dans le respect de la législation européenne et fédérale.

## **CHAP 3 : La vie étudiante**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 La culture de l'établissement basée sur l'ouverture, l'accueil et l'écoute facilite les échanges entre les différents personnels. Il faut souligner une grande disponibilité du corps professoral, de l'éducatrice et de la direction. Les besoins des étudiants tendent à être satisfaits dans toute la mesure du possible.
- 2 Le comité souligne qu'il existe une approche d'aide et de soutien aux étudiants sans qu'elle soit formalisée. De plus, une éducatrice désignée pour la section est une personne ressource pour les étudiants ; elle permet de répondre aux interrogations et aux besoins d'information des étudiants.
- 3 Le comité des experts souligne l'existence d'un climat d'entraide entre les étudiants (BSI et Passerelle). Les infirmiers « passerelle » bénéficient d'une reconnaissance (expertise professionnelle), ils soutiennent les étudiants BSI notamment dans les techniques de soins.
- 4 Lors des entretiens les étudiants ont exprimé leur satisfaction ; ils estiment que leur formation est fortement personnalisée et individualisée eu égard à leurs contraintes professionnelles et familiales.
- 5 De nouvelles formations en informatique adaptées aux attentes des étudiants ont été mises en œuvre dans l'Institut.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION*

- 1 Le comité des experts regrette qu'il n'existe pas d'association des anciens étudiants.

### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Malgré les actions engagées pour favoriser les formations en informatique des étudiants, le comité des experts recommande à l'Institut de renforcer ces initiatives.

## CHAP 4 : Les ressources

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'IPEps est un établissement avec un personnel fortement engagé, au-delà de leurs charges statutaires. La structure est qualifiée par les enseignants et les étudiants de très « conviviale ».
- 2 Le comité des experts souligne l'effet dynamisant des formations CAPAES au sein de l'équipe d'enseignants.
- 3 Le comité des experts note également qu'il existe dans la structure une politique d'accueil des nouveaux enseignants.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts souligne le nombre de vacataires dans différents domaines à des taux d'activités faibles, ce qui peut générer de la dispersion et un travail en collaboration plus difficile.
- 2 Il note également la charge de travail élevée pour l'équipe pédagogique.
- 3 En ce qui concerne la formation continue, les enseignants affirment qu'il n'y a pas de budget prévu à cet effet. De plus, la formation continue ne fait l'objet d'aucun plan de formation adapté à l'activité de l'établissement ou des enseignants.  
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 4 Le comité des experts pointe des bâtiments vétustes. Il n'existe pas de ressources à disposition des étudiants : bibliothèque, plateforme électronique, lieux de restauration et d'étude.  
[Droit de réponse de l'établissement](#)

### RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts suggère à l'équipe pédagogique de rester vigilante à l'objectivité des évaluations dans un environnement très convivial.
- 2 Le comité des experts préconise le renforcement d'une politique d'engagement, d'accompagnement et de formation du corps enseignant.
- 3 Le comité des experts recommande à la direction de définir des priorités en lien avec le plan de formation et de développer les partenariats ainsi que le partage des ressources à proximité notamment avec la HE.
- 4 Le comité des experts invite l'Institut à concrétiser les projets de déménagement dans les meilleurs délais, de veiller à disposer d'équipements adéquats pour une formation d'enseignement supérieur.
- 5 Le comité des experts préconise de renforcer les accès informatiques et de doter l'établissement d'un centre de documentation performant ainsi que d'une plateforme numérique.

## CHAP 5 : L'entité dans son contexte

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Il y a une réelle volonté de l'Institut de répondre aux besoins et demandes des employeurs.
- 2 Des activités extra-muros sont organisées afin de tenir compte des réalités économiques et sociétales dans la formation.
- 3 Même si la politique de recherche n'est pas la mission première de l'EPS, le comité des experts a noté une sensibilité à l'importance de la « recherche » dans les soins, notamment avec l'intégration de l'*Evidence Based Nursing* (EBN) dans les activités d'enseignement. Selon le comité des experts, cette sensibilisation à la recherche semble indispensable pour un niveau 6 du cadre européen.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Il n'existe pas de politique en matière de relations internationales. Les étudiants ne partent pas à l'étranger que ce soit dans le cadre du programme Erasmus ou dans un autre cadre.
- 2 Vu l'ouverture récente des sections et l'arrivée de nouveaux enseignants, il n'y a pas de services d'activités ouvertes à la société civile.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts est conscient des difficultés liées à la mobilité dues au profil des étudiants (charge de famille, activité professionnelle). Il invite cependant l'IPeps à renforcer l'information autour des séjours à l'étranger et à faciliter les modalités pour la participation des étudiants à un programme Erasmus ou à des activités internationales de courte durée. Le comité incite également l'Institut à profiter de la situation géographique (proximité des Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg).
- 2 Le comité des experts recommande à la section de mettre en œuvre les projets envisagés, notamment prévoir l'organisation d'un colloque en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur environnant.

### *OPPORTUNITÉS*

- 1 Les enjeux pour l'EPS sont d'offrir une certification au public quelle que soit sa situation. La formation organisée en soirée s'inscrit dans une dynamique de formation tout au long de la vie pouvant permettre de cumuler études et emploi.
- 2 L'IPEps, comme organisation apprenante, se propose de former un public hétérogène de tous horizons.
- 3 Les métiers dans le secteur des soins de santé présentent depuis plusieurs années des difficultés en termes de recrutement. L'organisation de l'EPS permet de répondre à cette pénurie en offrant des formations qualifiantes et en permettant à des étudiants qui ont réussi neuf unités de formations d'obtenir un numéro INAMI et de trouver un emploi principalement en maisons de repos. Cette possibilité peut constituer un attrait dans le choix de cette formation.
- 4 La « passerelle » permet une ouverture vers une meilleure insertion professionnelle. Elle permet aux diplômés d'accéder aux différentes spécialisations de la formation.
- 5 L'existence du système de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) peut également être considérée comme une opportunité.

### *RISQUES*

- 1 Le peu d'autonomie par rapport aux organes décisionnels qui engendre une inertie dans un processus de changement et d'actualisation ; la lourdeur liée aux adaptations du dossier pédagogique par rapport à l'évolution du terrain.
- 2 Le changement de profil des étudiants, leur nombre, les contraintes de terrain et la législation européenne.
- 3 L'absence de politique de recherche formalisée ne permettant pas à terme de garantir les fondements scientifiques au programme et aux enseignants d'acquérir les compétences requises dans l'enseignement supérieur.
- 4 L'enseignement de type modulaire, qui favorise le parcours individualisé de l'apprenant, pouvant également jouer un rôle dans le décrochage des étudiants qui étalent leur formation sur des niveaux différents.

### *CONCLUSION*

En conclusion, le comité des experts a bien pris en compte les finalités de l'enseignement en promotion sociale, notamment de concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle du public accueilli. Néanmoins, le comité des experts note qu'il est nécessaire dans le cadre de la réforme de Bologne que l'Institut se positionne et continue à mettre en œuvre une stratégie de changement afin de répondre aux exigences européennes en matière d'enseignement supérieur.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ouverture positive de la commission qualité, qualité de la rédaction et la lisibilité du RAE, hiérarchisation des actions à mettre en œuvre</li> <li>→ Implication des étudiants dans la vie de l'institut</li> <li>→ Etablissement de différents partenariats</li> <li>→ Atout : structuration modulaire</li> <li>→ Formations tenant compte des évolutions continues des techniques et des savoirs constructifs du métier d'infirmier</li> <li>→ Enseignants proactifs, initiatives d'adaptation du programme du dossier pédagogique</li> <li>→ Supports didactiques globalement de qualité</li> <li>→ Approche pédagogique diversifiée</li> <li>→ Création d'un poste de coordinateur de stage ; réelle préoccupation dans le choix des lieux et des dates de stage</li> <li>→ Volonté du corps de guidance des enseignants (titulaire nommé pour chaque étudiant)</li> <li>→ Culture basée sur l'ouverture, l'accueil et l'écoute</li> <li>→ Grande disponibilité du corps professoral, de l'éducatrice et de la direction ; personnel fortement engagé</li> <li>→ Climat d'entraide</li> <li>→ Sensibilité à l'importance de la « recherche » dans les soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Démarche qualité : axes non priorités dans le plan stratégique. Absence de tableau de bord et d'indicateurs de suivi</li> <li>→ Difficultés d'adaptation du programme</li> <li>→ Répartition globale des ECTS sur la formation déséquilibrée</li> <li>→ Reports importants au niveau de l'EI (lié à la charge de travail)</li> <li>→ Recherche en soins infirmiers n'occupant pas une place principale</li> <li>→ Stage : difficulté pour obtenir des places de stages dans des services spécialisés</li> <li>→ Pas d'association d'anciens étudiants</li> <li>→ Charge de travail élevée pour l'équipe pédagogique</li> <li>→ Insuffisance de budget pour la formation continue des enseignants <a href="#"><u>Droit de réponse de l'établissement</u></a></li> <li>→ Bâtiments vétustes</li> <li>→ Absence de politique en matière de relations internationales</li> </ul>

### Opportunités et risques

- Opportunité : enjeux EPS : dynamique de formation tout au long de la vie
- Opportunité : pénurie d'infirmières
- Risque : peu d'autonomie par rapport aux instances décisionnelles
- Risque : absence de politique de recherche formalisée

### Recommandations

- Définir un plan stratégique d'assurance qualité à plus long terme en priorisant les objectifs énoncés, continuer les actions engagées et développer les outils de suivi jugés pertinents
- S'approprier encore davantage le référentiel de compétences actuel
- Revoir l'organisation temporelle de l'enseignement destiné au soutien de l'EI et revoir les modalités d'encadrement
- Formaliser la fonction de coordinateur d'UF
- Impliquer davantage les acteurs de terrain dans les réflexions sur le programme
- Analyser des modalités alternatives pour l'organisation des stages
- Rester vigilant à l'objectivité des évaluations dans un environnement très convivial
- Renforcer la politique d'engagement, d'accompagnement et de formation du corps enseignant
- Définir des priorités en lien avec le plan de formation
- Concrétiser les projets de déménagement dans les meilleurs délais
- Renforcer les accès informatiques et se doter d'un centre de documentation performant ainsi que d'une plateforme numérique
- Renforcer l'information autour des séjours à l'étranger et faciliter les modalités pour la participation des étudiants à un programme Erasmus ou à des activités internationales de courte durée



**Province  
de Liège**

Enseignement

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège

Evaluation 2010-2011 des cursus  
**Bachelier en Soins infirmiers (BSI)**

**Bachelier en Soins infirmiers  
pour les titulaires d'un brevet  
d'infirmier hospitalier (PBSI –  
Passerelle)**

### Droit de réponse de l'établissement évalué

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
6	2	Point d'amélioration 3	Les UF s'articulent automatiquement entre elles de par la hiérarchisation établie dans le dossier pédagogique de chacune des sections.
9	4	Point d'amélioration 3	La Province de Liège subsidie les formations continuées de tous ses enseignants qui le demandent. Les enseignants soulignent le fait que les heures de formation ne sont pas comptabilisées dans les heures de prestation.
9	4	Point d'amélioration 4	Le projet de déménagement se concrétise. Il est prévu au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier 2012 dans des locaux rénovés et adaptés. Leur situation à proximité des locaux occupés par le Bachelier en soins infirmiers de la Haute Ecole provinciale sera l'opportunité d'accroître les synergies avec celle-ci.
12	6	Point d'amélioration : 9 <sup>ème</sup> →	Point à nuancer en se référant à l'observation émise pour le point d'amélioration 3 du chapitre 4 – page 9

Nom et signature de la Directrice

Christiane BONVARLEZ

Nom et signature de la coordonnatrice  
de l'autoévaluation

Patricia LAUSBERG

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.